



OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE TERRITORIAL EN VALLÉE DE LA DROME

NSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES SUR BÂTIMENTS AGRICOLES

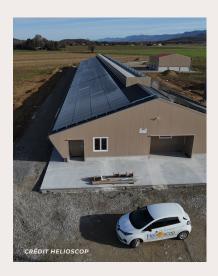
OPÉRATEUR EXPÉRIMENTÉ ET LOCAL

- TOITURE DE 150 M2 MINIMUM SUR **BÂTIMENTS EXISTANTS OU NEUFS** (PAS FORCEMENT DE BÂTIMENT CLEF EN MAIN).
- ADAPTATIONS À VOS BESOINS ET ENVIES AU NIVEAU DU MATÉRIEL (UE OU ASIATIQUE), DE LA TAILLE DE BÂTIMENTS, DE LA CONTREPARTIE FINANCIÈRE (CF CI-DESSOUS).
- BASÉ DANS LA VALLÉE DE LA DROME.

ON INVESTIT ET ON PARTAGE LA VALEUR AVEC VOUS

LE PROPRIÉTAIRE, QUI MET À DISPOSITION SA TOITURE POUR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DWATTS :

- RECOIT UNE **CONTREPARTIE FINANCIÈRE** SOUS FORME DE LOYER ANNUEL ET/OU AIDES AUX TRAVAUX (AVEC POSSIBILITÉ D'AVANCE DE TRÉSORERIE) : **TRANSPARENCE DANS LE PARTAGE DE LA VALEUR.**
- PARTICIPE A LA ROBUSTESSE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE : UNE PARTIE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE EST REVENDUE EN LOCAL AUX COMMUNES, HABITANTS, ENTREPRISES.



EN PRATIOUE

- DÉFINIR ENSEMBLE LE PROJET EN 1 APPEL, 1 MAIL, 1 RDV SUR SITE DE 1H30
- RESPECT DE VOTRE RYTHME DE TRAVAIL, DANS LA MESURE DU POSSIBLE TRAVAUX Pour la pose des panneaux et entretiens en dehors de la grosse saison Agricole
- TRANQUILLITÉ : C'EST DWATTS QUI GÈRE L'INSTALLATION, L'ASSURE ...
- BAUX ENTRE 20 ET 30 ANS, À LA FIN DU BAIL, LES PANNEAUX PEUVENT VOUS ÊTRE RÉTROCÉDÉS À TITRE GRATUIT OU DWATTS LES ENLEVE.



CONTACT@DWATTS.FR 06 41 25 48 46

erritoire d'innovation - Biovallée, un programme co-piloté par :













